

Césarie a eu 40 ans au printemps...

DANS LE GANGE

.....
Je l'ai rencontrée pour la première fois lorsqu'elle séjournait dans un centre d'hébergement d'urgence du quartier, qui l'a adressé à notre maison médicale ; c'était il y a trois ans, pour un problème de tension artérielle élevée et mains gonflées.
.....

Elle me raconte qu'elle a quitté le Cameroun deux ans auparavant, suite à l'assassinat de son mari, laissant ses deux enfants aux soins de la famille.

Elle a habité d'abord dans le Limbourg, elle a obtenu un statut de réfugié politique « provisoire » et une aide financière du CPAS local. Passée de centre en centre d'hébergement pendant des mois, elle trouve un appartement mais ne le garde que quelques mois parce qu'elle ne sait pas suivre avec le loyer. Elle reçoit 250 euros par mois du CPAS, doit payer ses frais médicaux. Et elle arrive à Forest.

Elle a l'air triste, éclate en larmes quand je le lui fais remarquer. Ce qui m'interpelle le plus est qu'elle reste souvent debout et répond toujours par « oui, madame », « non, madame », « comme vous voulez, madame ». Elle me dit que l'avocat est gentil, qu'il lui dit qu'il faut patienter, qu'il y a beaucoup de dossiers en attente...

Je soigne comme je peux ses mains gonflées, sa tension, et les problèmes de thyroïde qui sont apparus par la suite ; elle a souvent mal à l'estomac, veut absolument faire une gastroscopie... qui est normale.

Elle trouve enfin un appartement et s'installe. Je parviens à la voir régulièrement.

Elle est très déprimée, ne dort presque pas ; je lui propose des entretiens et un antidépresseur. Elle ne sort pas de son appartement, « pour aller où ? », nous l'adressons à la maison des femmes du quartier, elle n'y va que deux fois.

Je pense que Césarie est très malheureuse, je discute avec elle de la possibilité de retourner au pays, près de sa famille ; elle ne veut pas, a beaucoup maigri, la famille va penser qu'elle a le SIDA ; en plus, elle n'a plus le commerce qu'elle tenait avant, de quoi vivre ?

Le coup de fil à son avocat me confirme qu'il ne faut pas avoir beaucoup d'espoir pour que sa situation se régularise, qu'il vaut mieux la convaincre de rentrer au Cameroun.

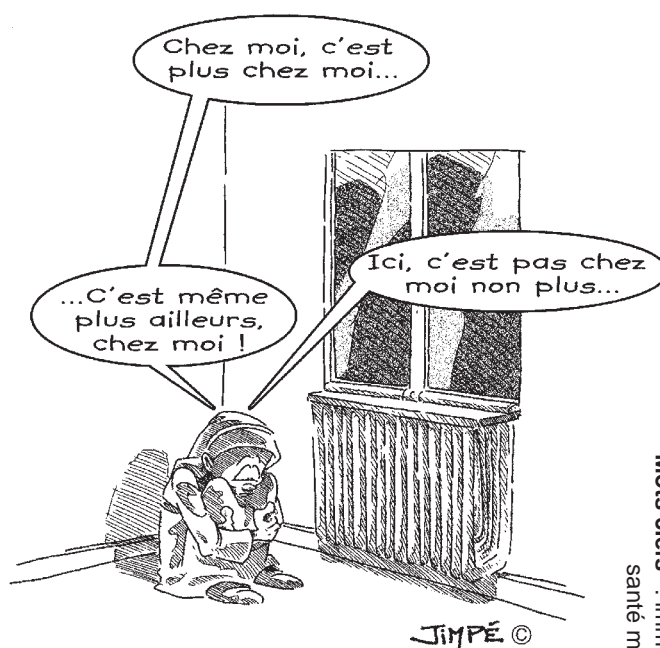
Les mois passent, je sens que nous servons de contenant mais qu'elle est prête à exploser.

Au mois d'avril dernier, j'ai un coup de fil d'un psychiatre qui m'annonce que Césarie est sous mesure de mise en observation psychiatrique suite à un incident de voisinage ; elle est donc hospitalisée de force et privée de toute liberté, « pour la protéger d'elle-même ». Elle y passera deux mois, sortira avec un diagnostic de « décompensation psychotique sur schizophrénie paranoïde chronique » et un traitement médicamenteux assez important.

Je la revois très abattue, convaincue qu'on ne la veut pas ici et qu'on veut la faire passer pour folle, elle pleure sans arrêt.

En écrivant ces lignes, je me rends compte que nous ne l'avons plus revue depuis quatre mois.

Mima de Flores,
Médecin de famille à la maison médicale à Forest et Antenne Saint-Antoine.



Mots clefs : immigration, santé mentale.